

A RENVOYER A LA F.M.B. AU MOINS 2 MOIS AVANT L'EPREUVE



NOM DU CLUB ORGANISATEUR: **DINANT M.C. EVENT**

ADRESSE DU CLUB: **RUE NESTOR BOUILLON 46 5377 SINSIN**

Téléphone: GSM: **0477/991 978** E-Mail **alainviroux24@hotmail.com**

DESIGNATION ET DATE DE L'EPREUVE:

Enduro de Dinant-Yvoir le 12 septembre 2026

REGLEMENT PARTICULIER

- Art. 1 Le club susmentionné organisera le **12 septembre 2026** un
ENDURO **EUROPEEN**
- Art. 2 Cette manifestation sera régie par le Code Sportif International, le Code Sportif National et son annexe enduro et le présent règlement.
- Art. 3 Les Officiels suivants ont été désignés :
- DIRECTEUR DE COURSE: **Christophe Lemoine**
- ADJOINTS : **FMB**
- COMMISSAIRE D'ORGANISATION: **VIROUX ALAIN** TEL: **0477/991 978**
- COLLEGE TECHNIQUE: **FMB**
- CHRONOMETRAGE: **RIS TIMING**
- RESPONSABLE MEDICAL: **ACS LA HULPE**
- SERVICE MEDICAL: **ACS LA HULPE**
- Communications urgentes le jour de l'épreuve:

Nom: **VIROUX ALAIN**

GSM.: **0477 / 991 978**

E-mail: **alainviroux@hotmail.com**

Art. 4 Le CONTROLE TECHNIQUE aura lieu à l'adresse suivante, à partir de :

Adresse : **RUE TARAVISEE, 5500 DINANT** à partir de : **07h00**

Art. 5 Le PREMIER DEPART aura lieu à **9** heures à : **RUE TARAVISEE, 5500 DINANT**

Art. 6 Le type d'épreuve et le nombre de tours réservé à chaque catégorie sera déterminé par le présent Règlement Particulier. La longueur du circuit, le nombre de tours, étapes spéciales, les horaires de passage au contrôle technique et des départs pour chaque catégorie sont déterminés comme suit sur cette épreuve :

Catégories	Longueur Circuit	Tours	Temps	Etapas spéciales	Heure de	
					Contrôle Technique	Départ
INTERS E1/E2	+/- 70 kms	4T+1SP	+/- 2H00	3	07h00	09h00
ESPOIRS 125 / Open	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h15	
NATION. E1/ E2	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h15	
JUNIORS E1 / E2	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
GENTLEMEN OPEN	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
EXPERTS OPEN	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
RANDONNEURS GIRLS - 50 cc - ANCÊTRES	+/- 70 kms	2T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
YOUTH 85 / 125	NOMBRE	DE SP	A VOIR	AVEC	DC	
LOISIRS	60	-	-		08h30	
PIONNIERS *(voir Programme spécifique au chapitre suivant)	+/- 70 kms	2T+1S	+/- 2H00	3	08h00	

La longueur du circuit, le nombre de tours, les temps, les étapes spéciales seront confirmées à l'inscription sur place. Un minimum de deux tours est requis pour toutes les catégories.

Art. 7 Tout conducteur s'écartant du tracé ou empiétant sur les propriétés riveraines sera mis hors course, indépendamment des poursuites judiciaires qui pourraient être entamées contre lui pour les dégâts qu'il aurait causés.

Art. 8 Les frais de participation sont fixés à **90 €** pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale, y compris la location du transpondeur. Le club organisateur peut majorer le prix de l'inscription de **10 €** par spéciale supplémentaire. Les transpondeurs sont distribués le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche matin à partir de 07h30.

Tableau de prix (Tarif préférentiel si inscription aux deux jours)

Catégories	Samedi 12/09	Dimanche 13/09	Deux Jours
Catégories du championnat de Belgique	110,00 €	110,00 €	220,00€ → 180,00€
Catégorie « Loisirs »	35,00 €	35,00 €	70€
Catégorie « Les Pionniers »	100,00 €	100,00 €	200,00€ → 160,00€

Date limite d'inscription : **09/09/2026 à 23h59**

Les participants doivent s'inscrire avant l'épreuve via le site Web <https://fimbenduro.ris-timing.be/> au plus tard le mercredi minuit paiement compris. Une fois son inscription finalisée (paiement compris) le pilote recevra une confirmation via sa boîte Mail. Il recevra également un QR Code qu'il devra présenter lors du contrôle administratif pour le retrait de son transpondeur, ainsi que lors du contrôle technique. Le pilote présentera ce QR Code via son GSM ou format papier. Le pilote non inscrit au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci-dessus verra son droit d'engagement majoré de 20 €. (voir article 04/06 du règlement sportif enduro FMB)

REGLEMENT PARTICULIER – PROGRAMME SPECIFIQUE POUR LA CATEGORIE PIONNIERS

La catégorie des « Pionniers » est une catégorie, hors championnat de Belgique, ayant pour but de mettre à l'honneur les pilotes de légende d'hier, encore présents aujourd'hui.

Au programme :

- 2 Tours de 60km sur un tracé identique, hors spéciales, dont :
- 1 Tour au matin (premier départ à xx :xx, second départ quand les pilotes font leur 3^{ème} tour)
- Un repas conviviale prévu à midi

Commenté [DS1]: A finaliser

Critères d'acceptation :

- Pilote âgé minimum de 55 ans au jour de l'épreuve.
- Moto : Aucune restriction supplémentaire que celle définie dans le règlement enduro. Moto conforme pour rouler sur la voie publique (immatriculée, assurance, etc...) (Un prix sera néanmoins remis au pilote disposant de la plus vieille machine)

Classements et prix :

- Classement établi à la somme des temps par tour sur l'ensemble des participants de la catégorie : SCRATCH
- Prix remis
 - Aux 3 premiers pilotes du classement SCRATCH
 - Au pilote le plus âgé
 - Au pilote disposant de la plus vieille moto

Règlement Particulier établi le 05 juillet à Sinsin

Le secrétaire de Course **DAVID SANZOT**

Le Commissaire d'organisation **ALAIN VIROUX**

Approuvé le 14-7-2025

Le Directeur de course

A RENVOYER A LA F.M.B. AU MOINS 2 MOIS AVANT L'EPREUVE



NOM DU CLUB ORGANISATEUR: **DINANT MOTO CLUB**

ADRESSE DU CLUB: **RUE NESTOR BOUILLON 46 5377 SINSIN**

Téléphone: GSM: **0477/991 978** E-Mail **alainviroux24@hotmail.com**

DESIGNATION ET DATE DE L'EPREUVE:

Enduro de Dinant-Yvoir le 13 septembre 2026

REGLEMENT PARTICULIER

Art. 1 Le club susmentionné organisera le **13 septembre 2026** un

ENDURO **EUROPEEN**

Art. 2 Cette manifestation sera régie par le Code Sportif International, le Code Sportif National et son annexe enduro et le présent règlement.

Art. 3. Les Officiels suivants ont été désignés :

DIRECTEUR DE COURSE: **Christophe Lemoine**

ADJOINTS : **FMB**

COMMISSAIRE D'ORGANISATION: **VIROUX ALAIN** TEL: **0477/991 978**

COLLEGE TECHNIQUE: **FMB**

CHRONOMETRAGE: **RIS TIMING**

RESPONSABLE MEDICAL: **ACS LA HULPE**

SERVICE MEDICAL: **ACS LA HULPE**

Communications urgentes le jour de l'épreuve:

Nom: **VIROUX ALAIN**

GSM.: **0477 / 991 978**

E-mail: **alainviroux@hotmail.com**

- Art. 4 Le CONTROLE TECHNIQUE aura lieu à l'adresse suivante, à partir de :
Adresse : **RUE TARAVISEE, 5500 DINANT** à partir de : **07h00**
- Art. 5 Le PREMIER DEPART aura lieu à **9 heures** à : **RUE TARAVISEE, 5500 DINANT**
- Art. 6 Le type d'épreuve et le nombre de tours réservé à chaque catégorie sera déterminé par le présent Règlement Particulier. La longueur du circuit, le nombre de tours, étapes spéciales, les horaires de passage au contrôle technique et des départs pour chaque catégorie sont déterminés comme suit sur cette épreuve :

Catégories	Longueur Circuit	Tours	Temps	Etapas spéciales	Heure de	
					Contrôle Technique	Départ
INTERS E1/E2	+/- 70 kms	4T+1 Super Spéciale	+/- 2H00	3	07h00	09h00
ESPOIRS 125 / Open	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h15	
NATION. E1/ E2	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h15	
JUNIORS E1 / E2	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
GENTLEMEN OPEN	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
EXPERTS OPEN	+/- 70 kms	3T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
RANDONNEURS GIRLS - 50 cc - ANCÊTRES	+/- 70 kms	2T+1SP	+/- 2H00	3	07h30	
YOUTH 85 / 125	NOMBRE	DE SP	A VOIR	AVEC	DC	
LOISIRS	60	-	-		08h30	
PIONNIERS *(voir Programme spécifique au chapitre suivant)	+/- 70 kms	2T+1SP	+/- 2H00	3	08h00	

Commenté [DS1]: Pour le samedi. + 1SP et pas de super spéciale

- La longueur du circuit, le nombre de tours, les temps, les étapes spéciales seront confirmées à l'inscription sur place. Un minimum de deux tours est requis pour toutes les catégories.
- Art. 7 Tout conducteur s'écartant du tracé ou empiétant sur les propriétés riveraines sera mis hors course, indépendamment des poursuites judiciaires qui pourraient être entamées contre lui pour les dégâts qu'il aurait causés.
- Art. 8 Les frais de participation sont fixés à **90 €** pour les épreuves comprenant 1 étape spéciale, y compris la location du transpondeur. Le club organisateur peut majorer le prix de l'inscription de **10 €** par spéciale supplémentaire. Les transpondeurs sont distribués le samedi de 14h00 à 18h00 et le dimanche matin à partir de 07h30.

Tableau de prix (Tarif préférentiel si inscription aux deux jours)

Catégories	Samedi 12/09	Dimanche 13/09	Deux Jours
Catégories du championnat de Belgique	110,00 €	110,00 €	220,00€ → 180,00€
Catégorie « Loisirs »	35,00 €	35,00 €	70€
Catégorie « Les Pionniers »	100,00 €	100,00 €	200,00€ → 160,00€

Date limite d'inscription : 09/09/2026 à 23h59

Les participants doivent s'inscrire avant l'épreuve via le site Web <https://fimbenduro.ris-timing.be/> au plus tard le mercredi minuit paiement compris. Une fois son inscription finalisée (paiement compris) le pilote recevra une confirmation via sa boîte Mail. Il recevra également un QR Code qu'il devra présenter lors du contrôle administratif pour le retrait de son transpondeur, ainsi que lors du contrôle technique. Le pilote présentera ce QR Code via son GSM ou format papier. Le pilote non inscrit au préalable et/ou dont le montant de l'engagement n'est pas payé au club dans les délais mentionnés ci-dessus verra son droit d'engagement majoré de 20 €. (voir article 04/06 du règlement sportif enduro FMB)

REGLEMENT PARTICULIER – PROGRAMME SPECIFIQUE POUR LA CATEGORIE PIONNIERS

La catégorie des « Pionniers » est une catégorie, hors championnat de Belgique, ayant pour but de mettre à l'honneur les pilotes de légende d'hier, encore présents aujourd'hui.

Au programme :

- 2 Tours de 60km sur un tracé identique, hors spéciales, dont :
- 1 Tour au matin (premier départ à xx:xx, second départ quand les pilotes font leur 3^{ème} tour)
- Un repas conviviale prévu à midi

Commenté [DS2]: A finaliser

Critères d'acceptation :

- Pilote âgé minimum de 55 ans au jour de l'épreuve.
- Moto : Aucune restriction supplémentaire que celle définie dans le règlement enduro. Moto conforme pour rouler sur la voie publique (immatriculée, assurance, etc...) (Un prix sera néanmoins remis au pilote disposant de la plus vieille machine)

Classements et prix :

- Classement établi à la somme des temps par tour sur l'ensemble des participants de la catégorie : SCRATCH
- Prix remis
 - Aux 3 premiers pilotes du classement SCRATCH
 - Au pilote le plus âgé
 - Au pilote disposant de la plus vieille moto

Règlement Particulier établi le 10 juillet à Sinsin

Le secrétaire de Course **DAVID SANZOT**

Le Commissaire d'organisation **ALAIN VIROUX**

Approuvé le 14-7-2020.....

Le Directeur de course